

Semaine des mesures de sécurité en cas de foudre : du 9 au 15 juin 2014

Quand le tonnerre gronde, RENTREZ VITE!

Durant l'été au Canada, la foudre frappe en moyenne à toutes les trois secondes. En plus de causer des pannes d'électricité et des feux de forêt, la foudre peut également blesser sérieusement ou tuer.

La carte Canadienne du risque de foudre affiche les zones à risque en rouge. Ces cartes sont mises à jour aux 10 minutes et sont basées sur les observations récentes de foudre. La carte Canadienne du risque de foudre est disponible à meteo.gc.ca et est aussi accessible à partir d'un mobile.

Si la carte indique que vous vous trouvez dans une zone à risque ou si vous entendez le tonnerre, vous devriez aller à un endroit sûr; soit un immeuble comportant de la tuyauterie et du câblage électrique, ou dans un véhicule entièrement métallique. Restez à l'abri pendant 30 minutes après le dernier grondement de tonnerre. Pourquoi demeurer à l'abri aussi longtemps? La recherche en Amérique du Nord indique que le tiers des blessures et des décès causés par la foudre se produisent au début d'un orage, un tiers au plus fort de l'orage et un tiers une fois que le plus fort de l'orage est passé.

Prévoyez-vous camper cet été? Êtes-vous un amateur de navigation de plaisance ou de ski nautique? Organisez-vous une activité publique à l'extérieur? Visitez le site Web **La foudre au Canada** pour obtenir les plus récents conseils en matière de préparation en cas de foudre et apprendre comment demeurer en sécurité.

Environnement Canada émet des veilles et des avertissements en cas d'orages violents lorsque du temps violent comme de gros grêlons, des vents forts, de fortes averses ou même des tornades est possible. Lorsque vous planifierez des activités à l'extérieur cet été, il est important d'écouter les prévisions météorologiques et d'observer le ciel, car les conditions météorologiques peuvent changer rapidement.

Veillez communiquer avec votre météorologue aux alertes régional si vous avez des questions ou si vous avez besoin de plus amples renseignements sur la Semaine des mesures de sécurité en cas de foudre, la carte canadienne du risque de foudre ou la foudre au Canada.

Météorologue aux alertes : **1-866-672-5463**

Site Web « La foudre au Canada » : www.ec.gc.ca/foudre-lightning

Cartes canadiennes du risque de foudre : http://meteo.gc.ca/lightning/index_f.html

N'oubliez pas la règle de sécurité à l'égard de la foudre : **Quand le tonnerre gronde, RENTREZ VITE!**